



Intervention N.FRANCOIS

Tout d'abord nous devons nous féliciter du nombre d'élèves qui à un moment de leur scolarité s'engagent dans l'association sportive et dans les rencontres organisées par l'UNSS.

1 million de licencié-es :

C'est en collège environ 25%, lycées et LP 14%, au total tous établissements confondus il s'agit de près de 20%.

Pour une pratique volontaire c'est très remarquable. Car cela demande de la motivation, de l'organisation (les élèves ont à gérer les déplacements, le temps de

travail scolaire).

Le renouvellement de licences (fidélisation) : il ne faut pas s'arrêter au renouvellement d'une année sur l'autre (de l'ordre de 38% F-G confondus) mais sur le cursus certains élèves font une pause et reviennent. Dans mon petit collège rural 1 élève sur 4 passe au moins une fois par l'AS sur les 4 années de collège.

Quels sont les contenus de la pratique sportive scolaire

Diversifiées et accessible à toutes et tous, un grand choix d'APSA y compris des APSA non répertoriées par l'UNSS comme les spectacles de fin d'année par exemple.

Des AS au fonctionnement différent : certains élèves s'entraînent, progressent ou font des rencontres et compétitions dans une seule 1 activité toute l'année. D'autres AS proposent la « multiactivité », les élèves peuvent pratiquer plusieurs activités dans la même année. Il existe des pratiques de loisir et des pratiques qui donnent lieu à des compétitions. Parfois au sein d'une même AS les élèves ont le choix entre une seule activité ou plusieurs, de même pour les loisirs et la compétition.

Des pratiques « originales » :

Des journées promotionnelles (découverte d'une activité, ou possibilité de pouvoir faire des compétitions sans être éliminé dès le départ)

Des journées de formation Jeunes officiels.

Des activités mixtes (sexe et âge).

Des responsabilités données aux élèves : formation d'équipes, co-entraînement et gestion de tournois. Prise en charge des plus jeunes. Représentation (lien) entre l'AS et les classes de l'établissement. Expression, avis donnés, votes dans les bureaux d'AS (prise de décisions, contribution aux objectifs, propositions)

Quelles questions nous devons nous poser?

Le sport scolaire fonctionne bien (on peut le vérifier avec le nombre de licenciés par exemple)

Marcherait-il mieux si on avait encore + d'élèves ?

OUI si on peut maintenir la même qualité d'accueil, d'offre de pratique et d'encadrement. Mais est-ce vraiment possible ?

Alors que la quasi-totalité des enseignants d'EPS assurent leur forfait (+ de 92%), et encadrent en moyenne 30 élèves chacun (20 en LP), comment gager d'une aussi bonne qualité ?

- Aurons-nous assez de tps à consacrer à chacun-e ? (pratique sportive et formation et suivi des Jeunes Officiels)
- Aurons-nous assez de créneaux d'entraînement et d'installations sportives disponibles ?
- Aurons-nous assez d'argent pour assurer les déplacements pour les rencontres (problème du coût des bus) ?

Quels sont les 1ers obstacles à lever ?

Installations sportives pas toujours accessibles.

Indisponibilité des élèves (cours le mercredi après-midi)

Journée continue qui empêchent les entraînements le midi

Taux d'encadrement tant pour la sécurité que pour le suivi des équipes.

Coût des transports.

Relever l'horaire du forfait pour assurer + de tps d'entraînement et de formation.

A l'heure actuelle l'objectif, annoncé dans la circulaire de rentrée, du doublement de l'effectif de licenciés nous parait inaccessible à moins d'en « rabattre » sur le service offert aux élèves.

Hors de question de baisser notre niveau d'exigence en termes de qualité et de diversité d'offres aux élèves.

Nous ne sommes pas opposés bien au contraire à ce qu'un maximum d'élèves puisse « entrer » dans le jeu du sport scolaire. Mais nous voulons leur garantir le meilleur accueil et le respect que nous leur devons. Le sport scolaire doit garder ses atouts originaux qui allient sport, pratiques diversifiées et originales, et responsabilisation des jeunes.